

SEJOURS PONEY entre le 15 avril et le 3 mai

Durant ces séjours, les jeunes rejoignent le centre équestre de saint Paulet de Caisson. Encadrés par une monitrice d'équitation, ils apprennent à soigner leurs chevaux, à les conduire, à trotter, à galoper et, pour certains d'entre eux, à faire de la voltige. Si le groupe le permet, les jeunes font aussi des randonnées à cheval. Cette activité est vraiment adaptée aux jeunes de Béthel. (Durant le séjour d'été, cette activité est également proposée). Ces séjours sont ouverts aux enfants et aux jeunes « bien portant » qui pourraient vivre ainsi une expérience formidable avec d'autres, marqués par le handicap. Osez cette rencontre ! Pour tout renseignement, consultez le site.

ASSEMBLEE GENERALE de l'association le 19 mars 2013

Après avoir remercié la direction du lycée Vincent de Paul qui a mis à notre disposition la salle de l'espace Piot, sœur Marie Bosco, présidente, nous dresse le bilan des activités et le rapport financier de l'association :

« Nous vous tenons régulièrement informés des diverses activités de l'association par l'écho de Béthel. Le site est régulièrement visité. LES JEUNES : de bonnes nouvelles ; 4 jeunes ont eu une place en ESAT ou en foyer (Edouard, Marc, Emilie, Ferdinand). En principe, ils n'auront plus besoin de Béthel, mais 2 d'entre eux viendront encore quelques jours cet été, c'est difficile de couper....Des nouveaux : Sandrine, Andréi, Pierre, Clément, Ilana, Thérance. Ils viennent de Lyon et Paris, adressés à Béthel par les services sociaux ou par l'intermédiaire de la revue « Ombre et lumière » de l'OCH (Office Chrétien des Handicapés). Des jeunes, même des enfants pour qui il faut trouver une autre solution, du fait de comportements violents. »

LES PARTENAIRES : une convention a été signée entre l'association Paul Bouvier et notre association, fixant les modalités pour la mise à disposition d'une voiture, à l'année ; RCF/Ecclésià/CROP d'où leur logo sur « Echos de Béthel »

Nous avons mis à contribution une famille pour moderniser les flyers et nous les remercions. Elle nous a encouragés à nous décider pour le logo de l'association. Merci à Monique, ici présente, qui l'a dessiné. A découvrir sur les annonces de séjours et le courrier !

LES SEJOURS : ils n'ont pas pu être tous réalisés du fait des travaux. Les séjours d'été se sont bien remplis, mais les demandes arrivent très tard et de plus en plus nous avons des demandes pour une partie de séjour, ce qui complique l'organisation.

Le séjour de Noël s'est terminé le 31 décembre par un repas festif au cours duquel, les jeunes ont produit un spectacle de marionnettes préparé pendant le séjour, quelques amis, familiers de Bethel, nous ont rejoints pour la soirée. Ce fut une belle soirée pour tous.

Les travaux : la pelleuse a enfin fait son apparition le 25 septembre, malheureusement les maçons ont très vite été stoppés pour traiter les problèmes découverts en faisant les fouilles : fosse septique active, canalisation de gaz desservant les voisins passant sous le bâtiment! Début janvier, nous avons pu reprendre les travaux et nous arrivons maintenant au toit, Normalement, le bâtiment sera opérationnel pour les séjours d'été.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : le bureau de l'association s'est réuni 2 fois par trimestre. Il y a 20 ans l'association était créée pour aider les familles touchées par le handicap. C'est toujours d'actualité. Nous notons aussi que ce service est utile pour les familles d'accueil. Nous remarquons depuis quelques années que les enfants présentent des troubles souvent incompatibles avec une vie de groupe, notamment ceux qui viennent à Béthel pendant le week-end. Depuis quelques mois, nous sommes alertés aussi par de jeunes adultes handicapés (18/20) n'ayant pas de famille et qui ont des difficultés pour commencer leur vie

d'adulte. Ils auraient besoin d'une étape intermédiaire avant d'être « mis au travail », un temps pour intégrer tous les codes sociaux.

Projets pour l'année 2013 : poursuivre les travaux d'agrandissement, et mise en conformité des parties existantes, séjours à la neige au col Bayard, 2 séjours équitation et 2 séjours d'été, et un séjour de fin d'année.

Une exposition d'icônes va être organisée par une adhérente, en juin, à Villeneuve lez Avignon et un concert Gospel va être donné dans une église à Marseille au profit de Béthel, l'inauguration des nouveaux bâtiments...

Renouvellement du bureau : madame Danièle Vezinet membre du bureau depuis plusieurs années a quitté la région. C'est l'occasion pour nous de lui témoigner notre reconnaissance, elle nous a beaucoup aidés pour mettre en place un réseau de communication avec les autorités et les médias. Nous devons la remplacer au conseil d'administration, nous proposons Caroline Teysserenc à notre vote.

Et sœur Marie Bosco de conclure : Ce matin à la messe d'intronisation du pape François, il nous disait : **n'ayez pas peur de la bonté, de la tendresse. Ce n'est pas une faiblesse que d'être bon, c'est une force. Protégeons ce que Dieu nous a donné. Protégeons les plus fragiles, c'est notre service.**

En finissant ce propos nous ne pouvons faire autrement que de prendre pour nous ce message ; **protégeons les petits qui tapent à la porte de BETHEL.**

Les 30 membres présents ont poursuivi les échanges autour d'un buffet froid préparé par les uns et les autres et ont pu voir un diaporama de l'année.

VENTE DE TRUFFES, à UZES, au profit de la maison Béthel

Depuis quelques années, l'association bachique d'Uzès organise une vente aux enchères de truffes au profit d'une association humanitaire. Pour la deuxième fois, à l'initiative du curé d'Uzès, la vente a été organisée au profit de la maison Béthel. Les sœurs de Béthel avaient fait le déplacement. Merci. Comme le dit sœur Marie Josiane dans son livre « Tu ne vas quand même pas t'éloigner de celui qui souffre » « **les plus fragiles sont forts car ils nous provoquent à faire des gestes bons** ».

Soutenez la maison « Béthel »

- En adhérant à l'association Louis Toussaint Dassy. **(merci à ceux qui l'ont déjà fait)**
- En lisant et diffusant « Les Echos de Béthel ».
- En participant aux diverses activités de la maison.
- En finançant en partie un séjour d'enfant.
- En donnant du temps pour une action bénévole à Béthel.
- En proposant ce document à une famille qui est concernée par le handicap.
- En lisant le petit livre de sœur Marie Josiane TAINÉ : *Tu ne vas quand même pas t'éloigner de celui qui souffre ?* disponible à la maison Béthel.
- En faisant un don déductible de vos impôts.
- En diffusant une plaquette qui présente Béthel (à demander).

Chaque geste, aussi petit soit-il, est de toute importance. MERCI d'avance



CROP PAUL BOUVIER